

Sébastien PLA,
sénateur de l'Aude



Quel rôle joue à vos yeux le Syaden dans le développement du département ?

Il occupe une place très centrale auprès des communes, que ce soit en termes de soutien, d'ingénierie ou de solutions. C'est l'interlocuteur privilégié sur les thématiques de transition énergétique, du remplacement d'éclairage public au diagnostic de bâtiments. Je vois le Syaden comme une sorte de lieu ressource, or il est très important pour les petites communes de disposer d'un interlocuteur spécialisé, en capacité de répondre aux questions affaissant à ces domaines.

De quelle manière appuierez-vous les projets du Syaden au Sénat, dans le cadre notamment du plan de relance

Nous avons entamé ce mois-ci l'examen du projet de loi de finances 2021, or il est essentiel de relayer à ce moment-là les besoins du territoire en s'appuyant sur les objectifs des acteurs locaux, afin d'adapter correctement les orientations budgétaires de l'État en matière de transition énergétique. A travers ses parlementaires, chaque territoire doit pouvoir apporter une expertise au plan national. Nous sommes des facilitateurs, des intermédiaires entre les besoins locaux et le projet de loi de finances, qui ventile ensuite les orientations budgétaires. Or que ce soit à l'échelle du Département ou de la Région, je veillerai très fortement à ce que les moyens alloués soient à la hauteur de l'ambition exprimée sur nos territoires.

Les réalisations concrètes du Syaden sont-elles un gage de sérieux auprès de l'État ?

Le Syaden est pour moi un outil d'innovation de terrain, capable effectivement de mettre en œuvre des réalisations concrètes susceptibles d'être reprises ensuite au plan régional, à plus grande échelle. Sa vision est très large, puisqu'elle englobe la consommation et les économies d'énergie, les énergies renouvelables, les bornes de recharge pour véhicules électriques...

A ce titre, ce Syndicat est véritablement un précurseur dans toute l'Occitanie, car il épouse tout le prisme de la transition énergétique. Il ne s'occupe pas seulement de tirer des câbles et d'étendre des réseaux ! De fait, les initiatives du Syaden doivent servir d'exemple pour que les moyens suivent au plan national. J'y serai très attentif, notamment en matière de rénovation des bâtiments et de lutte contre les passoires énergétiques : un combat engagé par Roland Courteau, que nous allons poursuivre et amplifier.



Le SYADEN s'engage pour une relance de l'activité audoise

Le Syndicat actionne tous les leviers pour porter localement le plan de relance de l'État, et capter de nouveaux financements.

Avec 30 milliards d'euros dévolus à la transition énergétique et 35 milliards à la cohésion sociale et territoriale, le plan de relance voulu par le gouvernement pour sortir du marasme économique provoqué par le Covid fait clairement de l'oeil aux principales missions du Syaden. Ce constat est d'autant plus vrai que cinq milliards du volet « transition énergétique » sont dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments... notamment publics. Pour bénéficier de cette manne nouvelle, le Syndicat a pu s'appuyer sur le travail d'ingénierie déjà engagé via les Conseils en énergie partagés (CEP) et les audits énergétiques menés sur les équipements communaux.

Cette base de diagnostics préalables s'est avérée capitale, car indispensable au soutien de l'État. Par-delà cette réactivité, le Syndicat est aussi parti en quête de dispositifs périphériques de soutien, travaillant avec la préfecture et sollicitant les communes afin de monter des dossiers de rénovation thermique avec aides étatiques immé-

diates. Une liste de dossiers a ainsi été déposée début août, ces projets répondant à la condition de faire déjà l'objet de marchés publics.

Le Syaden s'inscrit aussi dans la volonté de l'État d'allouer 800 millions supplémentaires à l'aménagement numérique du territoire, comprenant le déploiement de la fibre et le développement de l'inclusion numérique. Un dossier complémentaire de financement a ainsi été bouclé, visant à concrétiser l'objectif du « tout fibre » sur le département et à apporter le THD dans ces secteurs géographiques représentant certes moins de populations, mais tout autant de communes. Il s'agit bien de mener ici une « discrimination territoriale positive », afin que la ruralité audoise ne soit pas la grande oubliée des technologies de demain.



Quand la fibre optique encourage de nouveaux usages



Les instances du Syaden n'ont cessé de le répéter : déployer le « très haut débit » dans le département ne servirait à rien s'il ne permettait pas l'émergence de nouvelles pratiques jusque-là inaccessibles. Parallèlement aux chantiers de pose de fibre optique, le Syndicat travaille ainsi à la mise en place d'une logique de gestion mutualisée de services au profit des collectivités et pilotée par le Département, en lien direct avec leurs usages numériques. Les opportunités concrètes d'une telle approche sont

nombreuses. En matière de vidéoprotection, les dispositifs techniques communaux céderaient la place à une approche globale garantissant le même niveau de service et de qualité de suivi. Le Syaden songe aussi à des capteurs intelligents pour la relève des ordures ménagères ou les repères de crues. Le tout serait par ailleurs une source d'économie importante pour les communes, grâce à la création d'abonnements « multi sites ». Bref : une solution nouvelle pour l'optimisation des services publics, rendue possible par l'arrivée de la fibre.



Etre ambitieux sur la transition énergétique

Parce que ce volet représente un tiers de l'enveloppe du plan de relance, le Syaden envisage de s'associer avec d'autres Syndicats d'énergie ainsi qu'avec l'Arc. Objectif : viser des montants de subventions plus élevés pour lancer des chantiers ambitieux. Il sera bien sûr question de rénovation énergétique mais aussi d'une meilleure maîtrise de l'énergie, via la multiplication de capteurs sur les équipements de chauffage et de régulation.

Ces technologies livreront une connaissance fine des dépenses, source d'optimisations énergétiques. Mais cette dynamique doit aussi déboucher sur des stratégies pluriannuelles d'investissements, à même de donner de la visibilité aux collectivités et de rassurer les instances de l'État.



ACTEE, sur le chemin de l'efficacité énergétique

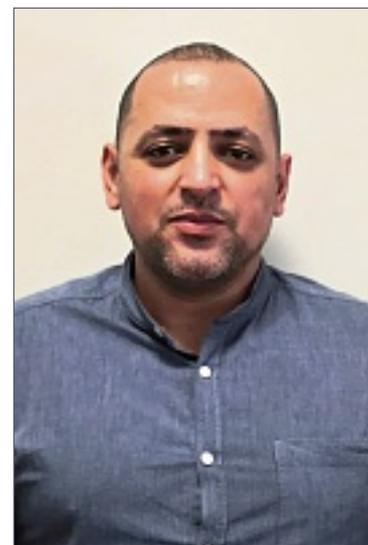
Associé à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), le Syaden a mis en place la mission ACTEE, dispositif ambitieux visant à accroître les actions d'efficacité énergétique des collectivités.

La rénovation énergétique des bâtiments publics est l'un des volets de ce programme très complet, qui rejoint pleinement les objectifs du Syndicat.

Ouvrir la voie à l'électromobilité

Le Syaden est aussi pilote départemental de Révéo, réseau régional de bornes de recharge pour véhicules électriques. Le Syndicat croit beaucoup en l'essor de l'électromobilité : en juillet dernier, 1400 recharges de véhicules ont été effectuées dans l'Aude. Mais alors que les véhicules hybrides ou électriques gagnent en autonomie, l'installation de superchargeurs plus rapides s'impose... ce qui ne pourra cependant se concrétiser sans l'engagement de l'État.

Le Syndicat compte aussi se positionner sans tarder sur la filière de l'hydrogène et du gaz naturel pour véhicules (GNV), alternative verte viable pour tout type d'engins lourds. Son pari : lancer les premières stations de recharge d'Occitanie à l'horizon 2023-2025.



Tarik SADAK, Conseiller énergie Economie de Flux

Quel est votre rôle au sein du Syaden ?

J'ai intégré le Syndicat en juin dernier, et ma mission consiste à accompagner les collectivités dans la rénovation énergétique des bâtiments. Nous mettons en place un véritable outil d'aide à la décision, programme en deux étapes qui débute avec la mission « Conseil en énergie partagée » (CEP). Celle-ci dresse un état des lieux énergétique des communes, en hiérarchisant les bâtiments les plus énergivores. J'interviens dans la continuité de ce travail, en contactant les collectivités afin de leur proposer un ensemble de préconisations ciblant les infrastructures les plus consommatrices d'énergie.

En quoi ces préconisations consistent-elles ?

Elles prennent la forme de bouquets de travaux et incluent un pré-chiffrage permettant de mesurer immédiatement le gain énergétique. Nous faisons aussi une projection du coût énergétique du bâtiment sur vingt-cinq ans sans travaux, afin de le comparer à son évolution à l'issue des rénovations.

Nous proposons deux bouquets de travaux : le premier se base sur les préconisations de la Région Occitanie, qui exige un minimum de gain énergétique pour bénéficier d'une aide aux travaux ; le second est plus poussé et répond aux objectifs du décret tertiaire fixant une baisse de la consommation énergétique de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050. Pour faciliter le choix des communes, nous donnons bien sûr une estimation du coût des travaux ainsi que de la durée du retour sur investissement, que nous souhaitons le plus rapide possible. Nous indiquons aussi toutes les aides potentiellement éligibles. En somme, la commune n'a plus qu'à décider quelle direction prendre.

Les collectivités sont-elles sensibles aux questions de consommation énergétique ?

Oui, beaucoup d'élus sont conscients de ces enjeux et se montrent très intéressés lorsque je les contacte. Ils sont d'autant plus ouverts que les économies d'énergie se traduisent aussi par des économies financières, et cet argent peut être ainsi dédié à d'autres projets. La difficulté que rencontrent les communes, c'est qu'elles manquent souvent de temps et de personnel pour se lancer dans les démarches administratives précédant de tels travaux. Nous intervenons donc en tant que facilitateurs : on ne fait pas à leur place, mais on est à leur côté dans ce cheminement un peu complexe.

Anne REFFLE, Gestionnaire Achats et Commande Publique



En quoi consiste votre mission ?

Je travaille au service de l'achat et de la commande publique, et suis en charge de la gestion des contrats publics, de l'écriture administrative et financière des documents jusqu'à la passation de la commande, sans oublier bien sûr le suivi. Ce dernier occupe d'ailleurs une grosse part de mon activité, notamment pour les plus gros marchés du Syaden : le déploiement de la fibre optique constitue le volet sur lequel je travaille le plus. J'établis des certificats de paiement, et je vérifie que la facturation est conforme. Le contrôle que j'effectue n'est pas de nature technique, mais d'ordre administratif.

La période de confinement a-t-elle justement bouleversé votre organisation et la bonne marche de votre mission ?

Je suis en fait nouvelle au Syaden, puisque mon arrivée remonte seulement au 1er avril. En plein confinement ! J'ai donc commencé à travailler à la maison, et ça a duré trois mois : je n'ai découvert les locaux du Syndicat que le 29 juin ! Mais le télétravail n'était pas du tout gênant pour m'acquitter de mes tâches, d'autant que le service informatique a été très réactif et m'a fourni tout le matériel pour me permettre de débiter à ce poste depuis chez moi. Sur le fond du travail, mon service n'a été que peu impacté par la situation car le Syaden a continué de payer tous ses prestataires, afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent en difficulté financière en raison des arrêts d'activité liés au confinement.

Vous êtes-vous impliquée dans la préparation des élections internes du mois dernier ?

Avant le Syaden, j'ai travaillé 17 ans au service des marchés publics du SDIS de l'Aude, et 11 ans comme secrétaire de mairie dans une petite commune. Le contact avec les élus m'a toujours intéressé, et ces élections étaient l'occasion de le poursuivre au sein du Syaden. Je me suis donc portée volontaire pour participer à l'organisation... et c'était une sacrée organisation ! On élitait tout de même les représentants des six secteurs géographiques du département !

Je voulais participer à ces moments, et rencontrer ces personnes qui ont intégré le Comité syndical. C'était important car la machine s'est ensuite remise en marche très rapidement : une première commission d'appel d'offre a eu lieu fin septembre.

Le renouvellement des instances du Syaden

Suite aux élections municipales, de nouveaux élus locaux intègrent le Syndicat. Deux des trois collèges internes sont concernés.

C'est la plus grosse instance délibérante du Syaden. Regroupant 49 élus, le Comité syndical est divisé en trois collèges : le communal, celui des intercommunalités et agglomérations, enfin le collège départemental. Ce dernier est le seul à ne pas être concerné par le renouvellement amorcé à l'issue des élections municipales et communautaires survenues cette année. Le Syaden étant essentiellement géré par des élus locaux, les membres du Comité syndical devaient logiquement évoluer à la lumière des résultats du scrutin local.

Le collège communal compte 26 sièges, destinés à garantir la représentativité des 433 communes audoises et des différents territoires. Il est ainsi découpé en six secteurs : Narbonnais, Lézignonais et Corbières, Carcassonnais, Lauragais, Limouxin et Haute Vallée. Chaque secteur compte quatre binômes d'élus : ce sont eux qui ont été renouvelés, à l'issue d'un vote assuré par les « délégués Syaden » désignés parmi les adjoints et conseillers municipaux du département (un par commune).

Les agglomérations et intercommunalités disposent pour leur part d'un siège de droit au sein du Comité syndical, pour un total de neuf sièges. Chacune de ces institutions a donc choisi parmi ses élus un titulaire et un suppléant, intégrant les instances du Syaden. A nouveau au complet, les trois collèges ont ainsi pu élire le président du Syndicat le 22 septembre dernier.

Les membres du Comité syndical se réunissent au moins cinq fois par an, votant aussi bien les budgets que les programmations de travaux. Un rôle crucial complété par celui du Bureau syndical : composé des quatorze vice-présidents du Syaden et du Président, il se réunit en amont du Comité syndical pour débattre et préparer les principaux dossiers.





Les élections de septembre 2020

Les élections des délégués communaux

Suite aux élections municipales, les communes et intercommunalités audoises ont procédé à la désignation de délégués pour représenter leur collectivité au sein du SYADEN.

Du 03 au 07 septembre, les délégués des 433 communes

audoises se sont ainsi réunis pour élire leurs représentants au Comité et Bureau syndicaux.

Retour en images sur ces élections dans les 6 secteurs territoriaux du SYADEN :

Secteur Narbonnais



Secteur Lézignanais Corbières



Secteur Limouxin



Secteur Pyrénées Audoises



Le Comité d'installation

Le 22 septembre a eu lieu le Comité d'installation, afin d'élire tous les délégués siégeant aux instances : comité syndical, bureau syndical, commissions, etc.

Les délégués du Comité ont renouvelé leur confiance au Président sortant : Régis BANQUET est réélu à la Présidence du SYADEN.



Valentine COLLODEL, Coordinatrice en charge du protocole

En quoi consiste votre mission ?

Je suis au Syaden depuis sa création. J'ai d'abord travaillé plusieurs années comme assistante de direction, assurant le lien entre les élus et le secrétariat de direction. Puis le Syndicat s'est étoffé, il a été de plus en plus sollicité, et j'ai alors endossé le rôle de coordinatrice en charge du protocole. Il s'agit toujours d'assurer la liaison entre la structure et les élus mais aussi de permettre l'application de la prise de décision. D'une manière générale, je m'efforce de faire gagner du temps aux élus en leur fournissant toutes les informations dont ils ont besoin..

Quelle a été votre implication dans les récentes élections internes ?

J'ai vraiment tout organisé, un travail que j'avais déjà effectué il y a six ans. Mais cette fois, c'était très spécial car le coronavirus a tout bouleversé. Au départ, il était prévu que les instances du Syaden soient renouvelées en mai... et là, d'un coup, on ne savait même plus à quel moment serait organisé le second tour des Municipales ! J'ai commencé par contacter les conseils municipaux élus dès le premier tour, puis tout s'est accéléré au lendemain du 28 juin.

Le timing était serré...

Il fallait qu'en août, nos bases de données soient le plus à jour possible. J'ai donc passé mon été à relancer toutes les communes de l'Aude, afin qu'elles prennent les délibérations de désignation de leur « délégué Syaden », et qu'elles désignent le cas échéant des candidats pour siéger au Comité syndical. C'était beaucoup de relationnel, d'autant qu'il y avait pas mal de nouvelles municipalités et par conséquent de nouveaux adjoints et conseillers municipaux. Il était important de les guider dans les procédures et de les accompagner, mais ils se sont montrés dans l'ensemble très intéressés. Il n'empêche que pendant deux mois, le téléphone a beaucoup sonné !

L'organisation des élections a-t-elle aussi été modifiée ?

Oui, car il fallait adapter le bureau de vote mis en place le jour J aux consignes du protocole sanitaire. On l'a fait, mais cela a représenté beaucoup de logistique en amont. C'est un peu la même chose avant les réunions du Comité syndical : afin que les élus du Syaden puissent correctement délibérer et voter, il y a un gros travail en « coulisses », moins visible mais fondamental pour une bonne prise de décision.

Michel SGIAROVELLO, Nouvel élu au Comité syndical



Pourquoi vous être présenté en vue de siéger au Syaden ?

Je suis le premier adjoint de Villegailhenc, où j'entame mon quatrième mandat. Durant les deux précédents, j'étais déjà le délégué de ma commune rattaché au Syaden, mais notre conseil municipal a souhaité aller plus loin et intégrer les instances du Syndicat suite aux inondations dévastatrices de 2018. Après cet épisode, ça s'est vraiment imposé à nous : il fallait aller de l'avant, ne pas baisser les bras et trouver des solutions. Or le Syaden est important pour une commune comme la nôtre car il représente beaucoup en termes d'économie d'énergie et de préservation de l'environnement, et ces problématiques sont devenues plus prégnantes encore avec l'arrivée du Covid. Depuis lors, on réalise encore davantage que certains sujets comptent vraiment pour notre avenir à tous : ces deux-là en font partie.

Aviez-vous déjà fait appel au Syaden par le passé, en tant qu'élu ?

Oui, au travers de plusieurs programmes de réfection des éclairages publics visant à les rendre plus économiques au niveau énergétique et financier. Du coup, je n'arrive pas en terrain inconnu, d'autant que je vais travailler sur des dossiers qui me plaisent et m'intéressent beaucoup. Je pense aussi au déploiement de la fibre optique, un autre thème qui s'impose à nous.

Quel est précisément votre rôle ?

Je suis élu au sein d'un collège communal, et je représente à ce titre un ensemble de communes du secteur Carcassonnais et Montagne Noire, avec un peu de Minervois. Je dois porter la voix du Syaden ainsi que ses réalisations, faire en sorte que les communes s'approprient ces dernières. D'une certaine manière, c'est diffuser la bonne parole au sein des collectivités, faire adopter les pratiques permettant d'accompagner la transition énergétique et le numérique. Je suis une sorte de maillon ! C'est le propre de ce collège communal, au sein duquel des conseillers municipaux représentent d'autres conseillers municipaux. Dans nos communes rurales, nous rencontrons tous les mêmes problématiques, qu'il soit question d'éclairage public ou d'accès à internet. On a tous le même discours, et on sait de quoi on parle ! Cet état d'esprit doit absolument perdurer, car c'est du futur de nos communes et du territoire dont il est question. Sans l'appui financier et administratif du Syaden, de nombreuses collectivités du département ne seraient pas en capacité d'appréhender les défis du numérique et de la transition énergétique.



LES INSTANCES

Le Comité Syndical

Le Comité Syndical est l'assemblée délibérante du SYADEN qui se réunit environ cinq fois par an pour décider des orientations des politiques publiques conduites par le syndicat, adopter les principales délibé-

rations et les actes budgétaires, ou modifier les statuts du SYADEN.

Quarante-neuf délégués, issus des communes, des intercommunalités et du Conseil départemental y siègent.

Le rôle du délégué au SYADEN





DÉCISIONNELLES

Les élus du bureau

Le Bureau Syndical

Le Bureau Syndical est essentiellement une instance de préparation des décisions du Comité Syndical. Il a pour rôle d'approuver des décisions dans le cadre des délégations confiées par le Comité. Quinze délégués, dont le Président, y siègent.



BANQUET Régis,
Président du SYADEN



ALBAREL Arnaud,
Vice-Président
Mairie de Carcassonne



ALBAREL Arnaud,
Vice-Président
Mairie de Carcassonne



AMIEL Freddy,
Vice-Président
Secteur Lézignanais
Corbières



CLERGUE Guy,
Vice-Président
Mairie de Narbonne



COMBETTES Roland,
Vice-Président
Carcassonne Agglo



**JALABERT TAILHAN
Rose-Marie,**
Vice-Présidente
Conseil Départemental



LAPEYRE Alain
Vice-Président
Secteur Limouxin



LUCIEN Gérard,
Vice-Président
Secteur Narbonnais



MONIER Jean-Marie,
Vice-Président
Le Grand Narbonne



**NAVARRO ESTALLE
Françoise**
Vice-Présidente
Conseil Départemental



SGIAROVELLO Michel,
Vice-Président
Secteur Carcassonnais



**VERONIN-MASSET
Jean-François,**
Vice-Président
Secteur Lauragais Malepère



MOUNIE Serge,
Vice-Président
Secteur Pyrénées
Audoises

**Élection
le 27 octobre
du Vice-Président
des
intercommunalités**



Le Mot du Directeur, Arnaud TOURNIER

Les instances du Syaden viennent d'être renouvelées : comment négocier au mieux ce nouveau départ ?

Je tiens tout d'abord à féliciter les nouveaux élus, et à les remercier pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre assemblée. Nous espérons de leur part un engagement fort s'agissant de toutes les thématiques portées par le Syaden. Sur l'aménagement numérique, notamment, nous avons besoin que les élus soient des relais pédagogiques, auprès de leurs populations, des politiques publiques menées par le Syndicat. Il est important qu'ils disent à leurs concitoyens que nous pensons à eux et que la fibre pour tous va se concrétiser : il faut juste nous laisser le temps et la capacité de le faire. Notre souhait le plus cher est de tenir le cap du développement de tous ces services, et de donner à nos territoires l'accès à des solutions innovantes qui en feront des territoires intelligents et durables.

A travers ses élus, le Syaden reflète-t-il lui aussi la ruralité du département et ses besoins ?

Nous misons effectivement sur une répartition équilibrée des zones géographiques au sein de nos instances, car cela permet d'être au plus près de leurs besoins mais aussi d'immerger leurs représentants dans nos dossiers. A ce titre, nous allons développer des commissions thématiques qui donneront à nos élus des clés de réflexion. Il ne s'agit pas d'en faire des techniciens, mais de leur offrir l'opportunité de comprendre tous les enjeux et de disposer de tous les outils d'aide à la décision. Ceci devra être bien sûr entretenu dans le temps, au travers peut-être d'une gouvernance plus participative.

Ces élus ne sont-ils pas aussi pour le Syaden des relais de ce qu'attendent les Audois en termes de numérique ou de transition énergétique ?

Ils sont effectivement en première ligne des besoins de leurs administrés, les premiers à être interpellés pour des demandes précises, et plus encore dans les zones rurales. Mais au-delà des informations qu'ils peuvent apporter, ces élus doivent véritablement porter des sujets, transmettre des messages, en un mot être des défenseurs de la politique de notre Syndicat. L'objectif n'est pas qu'ils répondent : « C'est pas moi, c'est le Syaden », mais qu'ils parlent d'actions à concrétiser tous ensemble, grâce à un partage collectif dicté par l'intérêt général.



SYADEN

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

LE SYADEN

S'ENGAGE POUR LA

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET
L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Suivez-nous !

www.syaden.fr



FACEBOOK.COM
/SYADEN11



TWITTER.COM
/SYADEN_11



INSTAGRAM.COM
/SYADEN11